

Patinage artistique

Renseignements généraux 2021

Inscription

Les inscriptions pour le patinage plus et les glaces privées se tiendront du 10 juin au 27 août 2021. Malheureusement, nous ne pouvons avoir une équipe de patinage synchronisé cette année, nous vous référons aux autres clubs de patinage de la région.

Clientèle

Garçons et filles de 3 ans et plus

Équipements obligatoires pour le patinage plus

Patins, casque homologué, protège-lames

Filles : Jupe bleue royale, ouaté gris du club, collant beige, bas d'échauffements facultatifs.

Garçons : Pantalon noir, ouaté gris du club.

L'uniforme est en vente au CPA Sainte-Anne-des-Plaines sur nos heures d'ouverture et lors de la vente de vêtement. Nous vous demandons de demeurer à l'affût de notre page Facebook pour les différentes dates. *

Pour le patinage plus

Le casque doit être un casque de hockey homologué CSA ou un casque de patinage artistique homologué CSA (voir sur le site web de patinage Canada au besoin) aucun casque de vélo, ski, bmx, snowboard, skate ou autre sport ne sont permis.

Pour les patineurs de l'école privée

Une tenue vestimentaire adéquate sur la glace. Vêtement de sport près du corps, cheveux attachés. Aucun jeans ou jeggings ne sera accepté sur la glace. La veste du club est optionnelle mais en vente au club.

Période d'activités

La saison régulière débutera le 11 septembre 2021 et prendra fin le 5 mars 2022. Tous les entraînements se tiennent au Centre sportif de Sainte-Anne-des-Plaines. La session se termine par un spectacle d'envergure en avril 2022.

La participation au spectacle est optionnelle mais conditionnelle à la participation aux activités d'autofinancement du club. L'horaire régulier ne sera pas appliqué lors des pratiques de spectacle.

Vente et échange de vêtements et de patins

La vente de vêtement aura lieu les 6 et 8 septembre 2021 au Centre sportif. Il est possible de se procurer des vêtements et équipements usagés lors de cette vente. Si les parents désirent vendre de l'équipement, vous pouvez le laisser en consignation au Club avant la vente. Vous devez communiquer avec le CPA au cpasadp@hotmail.com

Information :

info@cpasadp.com * cpasadp.com

Suivez-nous sur Facebook !

HORAIRE SAISON 2021-2022

Initiation au patin/Patinage plus

Mercredi 18 h 10 à 19 h 10

Samedi 9 h 40 à 10 h 40

Cours privés

Samedi de 9 h 20 à 9 h 40

Le patineur doit être accompagné de son entraîneur, voir la liste complète des entraîneurs au : www.cpasadp.com et être inscrit dans une autre case horaire patinage plus.

Junior

Lundi de 17 h à 17 h 50

Mercredi de 17 h à 18 h

Samedi de 10 h 50 à 12 h 20

Le patineur doit avoir complété l'étape 5 du programme de patinage plus.

Groupe Junior

Mercredi 17 h à 17 h 50

Samedi de 10 h 50 à 12 h 20 (incluant le strocking)

Le patineur est pris en charge par un entraîneur pendant 50 minutes. Un minimum de 4 personnes est requis et un maximum de 6 patineurs par groupe, si le nombre dépasse, un deuxième groupe sera ouvert.

Intermédiaire glace privée

Lundi 18 h 18 h 50

Mercredi 19 h 20 à 20 h 20

Samedi (intermédiaire)) 7 h 40 à 9 h 10 (incluant le strocking)

Le patineur doit être au niveau star 3 dans deux des trois catégories suivantes : danse, habileté et style libre.

Senior glace privée

Lundi 19 h à 19 h 50

Mercredi 20 h 30 à 21 h 30

Samedi 6 h à 7h 30 (incluant le strocking)

Le patineur doit avoir au minimum avoir un niveau star 5 dans 2 des trois catégories soit danse, habileté ou style libre ET avoir un niveau star 4 dans la catégorie dans laquelle le patineur n'est pas star 5 ou avoir 18 ans et plus au 1 avril 2020.

****En raison de la pandémie actuelle et de l'annulation des saisons régulières et d'été pour plusieurs patineurs, il sera possible de faire un changement de catégorie jusqu'à 6 semaines après le début de la session. Ce changement se fera aux frais du patineur et selon les disponibilités du moment. ****

Admission aux adultes

Les adultes de plus de 18 ans et n'ayant jamais patiné au CPA de SADP, pourront s'inscrire sur les glaces Sénior si la possibilité le permet. Les patineurs mineurs, majeurs n'ayant jamais cessé de patiner ou ayant déjà patiné pour notre club seront priorités. L'inscription de cette année ne garantit aucunement une place pour les années futures.

Tout comme sur l'ensemble des glaces privées, il en va de la responsabilité du patineur adulte de trouver un entraîneur privé (voir cours privés).